

8 avril 2013

## **Arguments pour la poursuite de la participation de la Suisse au programme de recherche de la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom)**

1. Le Conseil fédéral soumet au Parlement un **paquet avec une participation au programme-cadre de recherche européen** (un programme couvrant tous les domaines de recherche) **et une participation au programme Euratom** (qui se concentre sur la recherche sur l'atome). C'est une continuation de la situation actuelle où la Suisse participe en même temps au 7ème programme cadre FP7 et au programme Euratom. La Suisse est déjà associée à Euratom depuis 1978 – c'est le seul pays non-membre de l'UE à l'être – et aux programmes-cadres de recherche depuis 2004. Les chercheurs suisses y participent avec grand succès – voir au point 2. Dès 2014, le programme Euratom fera pour la première fois partie intégrante du programme-cadre de recherche européen.
2. Pour le huitième programme-cadre de recherche de l'UE («Horizon 2020», de 2014 à 2020), il s'agit de reconduire un **partenariat de recherche fructueux entre la Suisse et l'Union européenne**: pour un franc envoyé à Bruxelles par la Suisse, les chercheurs établis en Suisse ont gagné 1,52 francs de subsides européens entre 2007 et 2011. L'association au programme-cadre européen assure en outre aux chercheuses et chercheurs en Suisse une intégration pleine dans la communauté scientifique européenne. L'encouragement de la recherche européen et l'encouragement suisse sont différents par leurs traditions et se complètent bien. Le Fonds national suisse (FNS) coordonne en outre tous ses instruments d'encouragement au programme-cadre de recherche européen.
3. Dans le cadre du programme Euratom, des recherches sont menées autour de la **fission de l'atome** (processus utilisé dans nos centrales nucléaires pour produire de l'énergie), mais surtout sur la **fusion nucléaire** (processus qui s'inspire du fonctionnement du soleil pour produire de l'énergie). La fusion est un processus qui permet de lever le risque de réaction en chaîne et utilise des substances radioactives bénéficiant d'une demi-vie beaucoup plus courte, mais un processus que nous ne maîtrisons pas encore et qui nécessite de grands investissements dans les infrastructures de recherche et des coopérations internationales, comparables au CERN. Quant à la fission, les projets de recherche se concentrent sur l'amélioration de la sécurité du fonctionnement des centrales, le retraitement et le stockage des déchets, la radioprotection et le démantèlement des centrales.
4. **Euratom et programme-cadre de recherche**: c'est tout ou rien pour l'Europe et pour deux bonnes raisons.
  - 1) La participation de la Suisse à Euratom est ancrée dans une longue tradition (35 ans). La Suisse de la recherche a depuis lors toujours fortement soutenu la recherche sur la fusion (physique des plasmas), car elle est et reste prometteuse, y compris sous l'angle environnemental – lire le point 6.
  - 2) Euratom est définie comme une partie intégrante du huitième programme-cadre de recherche (Horizon 2020).

5. **Euratom et le virage énergétique:** il vaut la peine de lire la **motion de l'ancienne conseillère aux Etats Erika Forster**, adoptée en 2011 par les chambres. Le Parlement a accepté la motion et a clairement dit qu'il fallait maintenir en Suisse une capacité scientifique sur l'atome pour maîtriser la sortie du nucléaire et en particulier le démantèlement des centrales. Cette motion vise à préserver la compétence scientifique en matière de fission nucléaire. Il s'agit de maintenir des compétences pour la radioprotection, le démantèlement des centrales et leur exploitation la plus sûre jusqu'à la dernière minute. A cela s'ajoute des recherches sur le retraitement des déchets. Euratom finance des projets de recherche dans ces domaines spécifiques. Dans ce sens, remettre en cause la participation de la Suisse au programme Euratom revient à rouvrir une discussion déjà menée au Parlement, et close.

Si la Suisse renonce à **former des ingénieurs** dans le domaine de la fission nucléaire, elle serait à moyen terme dépendante de l'étranger car elle devrait confier la surveillance et le démantèlement de ses centrales nucléaires à du personnel spécialisé étranger. La participation au programme Euratom assure à la Suisse d'accéder à la recherche européenne dans ce domaine et au know-how à disposition.

6. **La partie fusion d'Euratom** vise à tirer de l'énergie à partir du processus de la fusion de l'atome, comme elle se produit sur le soleil. La recherche sur la fusion n'est pas incluse dans le plan d'action «Recherche énergétique suisse coordonnée», car sa complexité ne permet pas d'attendre une production notable avant 2050, horizon retenu pour la nouvelle stratégie énergétique de la Confédération. En outre, cette recherche très coûteuse demande une approche européenne, voire internationale (avec la grande infrastructure de recherche dénommée ITER). Sans une participation au programme Euratom, les institutions de recherche suisses devraient se retirer de la recherche sur la fusion nucléaire, ce qui menacerait leur position de pointe dans ce domaine et isolerait la Suisse d'une partie importante de la recherche énergétique.
7. Une éventuelle décision de ne pas financer le programme Euratom revient à dicter à la recherche ce qu'elle doit faire et à violer le **principe de liberté** qui la gouverne.
8. Si au niveau européen le programme Euratom représente des investissements de 4,5 milliards d'euros, le programme-cadre généraliste Horizon 2020 consacrera dans le même temps une douzaine de milliards d'euros aux **énergies renouvelables**, à l'efficacité en matière de matières premières et aux systèmes de transports respectueux de l'environnement. Les chercheurs suisses actifs dans ces domaines pourront donc, grâce à la poursuite de l'association de la Suisse au huitième programme-cadre de recherche européen «Horizon 2020», trouver des moyens supplémentaires à Bruxelles. Sans compter que les meilleurs chercheurs auront encore la chance d'obtenir une bourse du Conseil européen de la recherche (ERC).